

# La Chaumière aux Poneys – centre de vacances et d'équitation - Accueil Paysan

gérante : Marie-Pascale Deschamps - n°SIRET : 404 272 536 000 16

5, route de Beaumont - 27170 le Tilleul Othon

tél : 02 32 45 26 17 – mel : chaumiere.poneys@orange.fr - site : www.lachaumiereauxponeys.com

## Contrat de séjour enfant – saison 2022

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des responsables de(s) l'enfant(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél (perso) : \_\_\_\_\_ Tél (bur.) : \_\_\_\_\_

Portables : \_\_\_\_\_

Mel : \_\_\_\_\_

**Séjour Choisi** : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Prix du séjour pour un enfant : 70 €/j x \_\_ Jours = \_\_\_ €

Prix du séjour pour les fratries : 68 €/j x \_\_ Jours x \_\_ enfant(s) = \_\_ €

Les jours d'arrivée et de départ sont inclus.

Niveau d'équitation en galop acquis :

Possède déjà la licence FFE 2022, n° de licence :

Sinon prendre la licence 2022 : 25 € (valable 1 année civile) X \_ Enfant(s) = \_\_\_ €

**Des arrhes de 200 euros** sont à envoyer avec ce contrat. **Elles restent acquises** définitivement à la Chaumière aux Poneys en cas de désistement. **Le solde du séjour est payable une quinzaine avant l'arrivée.** Il n'y a pas de remboursement en cas de reprise des enfants durant le séjour.

Cadre réservé au secrétariat :

Arrhes : 200 € remise chèque n°

Solde : remise chèque n°

**Attention** : Les parents donnent l'autorisation aux responsables de la Chaumière aux Poneys, de faire pratiquer l'équitation, la baignade, le vélo, de diffuser les photos de leur(s) enfant(s) sur notre site internet (dans les actualités de la page d'accueil) et de bénéficier des véhicules de la maison. Ils certifient avoir une assurance Responsabilité Civile et être affiliés à une caisse de Sécurité Sociale.

La Chaumière aux Poneys est assurée RC à la MMA.

Pour la Chaumière aux Poneys

**Marie-Pascale Deschamps**  
gérante du centre de vacances

Les responsables de(s) l'enfant(s) avec  
la mention manuscrite « lu et approuvé »